

CFTC

Elections des délégués du Personnel Privé

du 22 au 25 juin

Et 1...Et 2...

NE PASSEZ PAS VOTRE TOUR !!

SECOND TOUR

NAO

La CFTC constate qu'aucune augmentation de salaires n'a été octroyée au personnel au titre de la NAO, sous prétexte d'égalité de traitement avec les fonctionnaires.

Il est inacceptable que cette pratique soit devenue la règle.

En terme de rémunération chaque statut doit pouvoir être défendu sans les opposer.

La CFTC agira en ce sens.

A quoi sert la CFTC ?
A agir pour ceux dont personne ne parle ...

RYTHME DE TRAVAIL

Depuis toujours la CFTC milite pour la semaine de 4 jours. C'est une réelle avancée pour les personnels qui pourraient adopter ce rythme de travail.

La CFTC demeurera extrêmement vigilante pendant la période d'expérimentation, pour ne pas créer d'inégalité d'accès à cette évolution de travail et sera très attentive aux conséquences sur les personnels qui resteront sous le régime des 5 jours.

JE M'ENGAGE - VOUS VOTEZ - ENSEMBLE NOUS GAGNONS

PVO

Dans un contexte de salaire bloqué, quoi de plus naturel que de faire évoluer véritablement la PVO ?
Reconnaître le travail des personnels telle est la volonté de la CFTC pour favoriser les projets ambitieux de la CDC.

CET

Stop! Stop! Arrêtons avec ces CET qui grossissent sans que les agents puissent réellement les prendre en congés, ou en rémunération.
Pourtant, il existe une solution simple, alignons nous sur le modèle des fonctionnaires, pour créer une égalité qui prendrait tout son sens.

EMPLOI RECRUTEMENT

La CDC change, les métiers évoluent et la charge de travail s'amplifie.

Force est de constater que l' Accord Cadre prévoit la simple stabilisation des effectifs alors qu'il faudrait augmenter les recrutements.

La CFTC refuse une réduction comptable des effectifs qui génère une dégradation du service rendu, une surcharge de travail pour les agents et une exposition accrue aux risques psycho-sociaux.



MOBILITE

La mobilité ne doit pas être un frein au déroulement de carrières, la CFTC souhaite mettre en place une enveloppe de points exceptionnels pour valoriser toutes mobilités concrétisées.

FORMATION

La formation est encore aujourd'hui trop souvent source de stress pour les collaborateurs contraints de rattraper leur travail resté en suspens durant leur absence.

La formation doit être intégrée dans l'organisation, c'est-à-dire pleinement reconnue et porteuse de perspectives professionnelles.

HANDICAP

Certes le pourcentage de recrutement des personnes handicapées s'est nettement amélioré. Pour autant il reste encore beaucoup à faire quand à l'amélioration réelle de leurs conditions de travail.

Recruter est une chose, permettre une véritable insertion en est une autre. Et là il reste à faire ! surtout lorsque que l'on est gestionnaire du fonds FIPHFP.

La CFTC demande que nos collègues handicapés bénéficient d'un déroulement de carrière identique à celui des autres personnels.

VOS REPRESENTANTS CFTC



JE M'ENGAGE - VOUS VOTEZ - ENSEMBLE NOUS GAGNONS